



HAL
open science

Regard croisé sur l'épreuve affective du terrain. Analyse des affects et chercheurs affectés

Thomas Bonnet, Amandine Rochedy

► To cite this version:

Thomas Bonnet, Amandine Rochedy. Regard croisé sur l'épreuve affective du terrain. Analyse des affects et chercheurs affectés. Stéphane Héas; Omar Zanna. Les émotions dans la recherche en sciences humaines et sociales. Épreuves du terrain, Presses Universitaires Rennes, pp.153-157, 2021, 9782753585409. 10.4000/books.pur.150322 . hal-03517426

HAL Id: hal-03517426

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-03517426v1>

Submitted on 7 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Regard croisé sur l'épreuve affective du terrain

Analyse des affects et chercheur.e.s affecté.e.s

Thomas Bonnet¹ & Amandine Rochedy²

Introduction

Ramasser un cadavre en état de décomposition ou entendre en entretien une mère de famille évoquer la possibilité de se suicider pour en finir avec une situation ingérable ne laisse pas insensible les chercheur.e.s. Que l'enquête porte sur la régulation sociale du risque émotionnel au travail ou sur la gestion des pratiques alimentaires des enfants, il est difficile de faire l'économie de la question affective. Non pas parce que les affects occupent ou non une place centrale dans ce type de recherches, plutôt qu'il nous paraît que quiconque fait l'expérience ethnographique de ce type de situations percevra la prégnance empirique de la dimension affective. Nous n'affirmons rien là de péremptoire. Également, nous reconnaissons volontiers que tout enquêteur n'est pas affecté similairement par le terrain. La sensibilité du chercheur est liée à une multitude de facteurs (Beaud, Weber, 2008) comme, entre autres, sa biographie, son expérience de l'objet de recherche, des enquêtés ou encore du contexte propre à l'immersion. Cependant, si nous nous questionnons sur le travail du chercheur en sciences humaines, il semble difficile d'éluder la question affective.

Avant toute chose, il importe de préciser un point définitionnel sur la notion d'affect. Nous l'employons ici de façon générale en englobant l'ensemble des états affectifs et plus spécifiquement pour parler de l'émotion et du sentiment. Lorsque nous utilisons précisément le terme d'émotion, nous mobilisons les caractéristiques particulières de cet état affectif. Ainsi, nous reconnaissons que l'émotion est de tous les phénomènes affectifs, l'état le plus saillant, le plus intense, le plus paroxystique, mais également le plus bref (Tcherkassof, 2008). L'émotion se caractérise principalement par trois propriétés (Niedenthal et al, 2008). Lorsqu'elle surgit, elle est certes brève, mais elle s'impose prioritairement dans le traitement de l'information (1), provoque une rupture sur le plan cognitif (2) et peut engendrer des modifications physiologiques (3). Pour l'individu, l'émotion agit comme un signal d'alarme, lui indiquant que quelque chose se passe dans son environnement. Cela est d'autant plus patent lorsque l'émotion se produit à l'aune d'une expérience vécue. Elle active des « marqueurs somatiques », c'est-à-dire qu'elle provoque l'effet physique d'une sensation émotionnelle (Damasio, 2001). Ce

¹ Certop/ Université Toulouse Jean Jaurès tomhb@laposte.net

² Certop/ Université Toulouse Jean Jaurès amandinerochedy@gmail.com

faisant, l'émotion joue donc un rôle essentiel puisqu'elle pousse l'individu soit à persévérer dans sa conduite, soit à réorienter sa conduite. À l'inverse, le sentiment nous apparaît comme un état affectif plus stable et plus continu. Il repose très largement sur des représentations mentales. Par exemple, l'amour est un sentiment. En effet, il s'agit d'un rapport affectif à la fois stable et durable fondé sur des croyances et des valeurs. Toutefois, ce sentiment se mêle régulièrement à des émotions « positives » comme la joie éprouvée au contact de l'être aimé ou à des émotions « négatives », comme la tristesse ou la colère, qui délitent le sentiment de l'amour et peuvent en transformer sa représentation. Les émotions influencent donc les sentiments, mais elles relèvent comme ces derniers d'une construction sociale (Hochschild, 1983 ; Ekman, 1989). Les émotions sont socialement apprises, et cette socialisation conditionne la perception émotionnelle.

Cette contribution est le produit d'un dialogue entre deux chercheur.e.s travaillant sur des thématiques, des objets et des problématiques différents ayant pourtant rencontré une difficulté commune ; celle de la place des affects sur le terrain et *a fortiori* dans la recherche. Alors qu'Amandine ne travaille pas spécifiquement sur la question affective, elle a éprouvé le sentiment de ne pas pouvoir la laisser de côté. Non seulement, car cela fait partie de ses terrains et de ses résultats, mais parce qu'elle lui permet aussi de se questionner sur son travail, sur ses attitudes dans le cadre de l'enquête. Thomas, pour sa part, a cherché explicitement à instruire la question émotionnelle dans son travail. Néanmoins, il s'est heurté à un certain nombre de difficultés.

En croisant nos expériences, nos échecs, nos réussites, ce chapitre propose de revenir sur un certain nombre de questionnements. Que veut dire s'interroger sur les affects ? Comment composer avec ses affects quand on se penche sur les affects des autres ? Comment être dans une posture de « neutralité axiologique » quand on cherche à tenir compte des affects ? S'agit-il d'une réelle possibilité ou d'un idéal théorique ? Comment faire quand les affects s'imposent et qu'on ne sait pas vraiment que faire de ce matériau sensible, brûlant et pourtant si parlant ? Où commence et où s'arrête l'intrusion sociologique dans l'intime, dans la pudeur de l'autre ? Jusqu'où aller ? Est-ce vraiment réalisable d'imaginer contrôler ses affects sur le terrain ? Entendons-nous bien, nous n'avons nullement la prétention de dire comment procéder. Allons même plus loin et disons-le d'emblée, nous pensons qu'il n'existe pas une méthode unique et spécifique pour travailler avec et sur les affects. Nous souhaitons simplement revenir sur nos expériences respectives et très différentes afin de les discuter.

Nous proposons dans un premier temps de détailler respectivement nos problématiques et nos méthodologies. Puis, nous montrerons les difficultés que nous avons rencontrées lors de nos recherches. Dans un troisième temps, nous rendrons compte de certaines conduites d'approches et d'évitements que nous avons élaborées face aux problèmes rencontrés sur le terrain. Cela nous permettra de questionner la « neutralité axiologique », apanage des chercheurs.

1. Des méthodologies différentes mettant en scène des états émotionnels similaires.

Dans le cadre de sa recherche doctorale, Thomas a enquêté sur la régulation sociale du risque émotionnel au travail. En d'autres termes, l'étude a consisté d'une part à conceptualiser la notion de risque émotionnel au travail et d'autre part à cerner comment les collectifs de travail composaient avec. Du point de vue des professionnels, la notion de risque émotionnel peut se comprendre d'une double manière et non exclusive l'une de l'autre. D'un côté, quand l'émotion au travail affecte le bien-être des professionnels. C'est le cas, entre autres, quand une interaction avec un usager est vécue péniblement. D'un autre côté, il y a un risque émotionnel quand le paramètre émotionnel de la situation perturbe la réalisation du travail. Cette perturbation peut apparaître subjectivement quand le travailleur éprouve le sentiment de ne pas avoir été professionnel, comme quand une infirmière estime qu'elle n'aurait pas dû pleurer avec des parents accompagnant leur enfant dans la mort ou à l'inverse qu'elle aurait dû être plus en empathie avec eux. Mais cette perturbation émotionnelle peut aussi apparaître plus objectivement quand la finalité du service semble compromise par les émotions dans le travail. C'est le cas par exemple de ce policier déstabilisé émotionnellement durant une audition oubliant de poser des questions pourtant essentielles à l'instruction de l'enquête. Si les émotions dans ces types de métiers nous apparaissent comme pouvant constituer un risque dans le travail, c'est parce qu'elles occupent une position essentielle. Elles relèvent de compétences professionnelles (Bonnet, 2018) et ont un caractère ambivalent dans la mesure où elles constituent une ressource ou un risque pour le travail.

Pour examiner cette problématique de la compréhension de la régulation sociale du risque émotionnel au travail, la méthode comparative interprofessionnelle a été privilégiée. Trois milieux professionnels ont été étudiés. Le premier s'est déroulé au sein d'une entreprise de pompes funèbres, auprès essentiellement de porteurs et de maîtres de cérémonie. Ces professionnels officient durant les obsèques et interviennent sur les réquisitions de police³.

³ La réquisition d'une entreprise des pompes funèbres par un officier de police judiciaire appelée familièrement « réquise » par les agents funéraires, s'opère lorsqu'un mort suspect est découvert ou lors de tout décès sur la voie publique. Une fois que le

C'est un groupe composé de 9 individus, d'une moyenne d'âge de 25 ans, exclusivement masculin. Le deuxième terrain a eu lieu à l'hôpital, au sein d'un service pédiatrique où se croisent quatre spécialités médicales : l'endocrinologie, la neurologie, la néphrologie et la cardiologie. Les enfants qui y sont hospitalisés peuvent l'être pour des pathologies relativement bénignes sur des durées très courtes, mais d'autres sont hospitalisés dans des cadres de fin de vie. L'équipe soignante observée regroupe 32 professionnelles, dont 15 puéricultrices et infirmières diplômées d'État et 17 auxiliaires de puéricultures. L'équipe est très majoritairement féminine d'une moyenne d'âge de 35 ans. Le dernier terrain s'est passé dans deux brigades de police. La première est un quart-judiciaire, dont la mission consiste à traiter judiciairement la petite délinquance en temps réels et à réaliser les enquêtes-décès (hors homicide). C'est une brigade regroupant 24 fonctionnaires travaillant en uniforme. La moyenne d'âge est de 40 ans. La seconde brigade est une brigade de protection des familles enquêtant sur les violences intrafamiliales. Elle regroupe 12 policiers travaillant en civil, d'une moyenne d'âge de 45 ans. Les deux brigades sont parfaitement paritaires.

Dans le cadre de ces enquêtes, la méthodologie mobilisée est qualitative. Elle repose sur un trimestre d'immersion à temps complet pour chacun des trois terrains. Le temps d'observation ethnographique est estimé à 1000 heures. L'observation a été participante dans les pompes funèbres, mais non participante dans la police et à l'hôpital. Si Thomas n'a pas exercé le métier de soignant ou de policier, il a pu suivre ces professionnels dans leur quotidien en assistant aux soins dans les chambres des patients, aux relèves hospitalières, mais aussi aux auditions, aux interpellations dans la police et aux enquêtes-décès. Les observations ont été complétées par trois types d'entretiens : des entretiens semi-directifs d'une durée d'une à deux heures en moyenne, des entretiens collectifs réalisés notamment durant les moments de pause et une multiplicité d'entretiens brefs conduits juste après l'observation d'une situation pertinente. Les entretiens (N = 60) ont été systématiquement enregistrés.

Quant à Amandine, les terrains sont issus de ses recherches – doctorale et post-doctorale – auprès de parents dans deux situations différentes. La première recherche porte sur les particularités alimentaires des enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et

décès est constaté et que la police a réalisé les constatations pour l'enquête, le corps est pris en charge par une entreprise des pompes funèbres qui l'amène à l'institut médico-légal où seront réalisés un examen de corps ou une autopsie. Au moment de l'enquête, les réquisitions de police occupaient approximativement 20% du temps de travail des agents observés. Cette activité est caractéristique sur deux points au moins. D'une part, une réquisition de police peut « tomber » à n'importe quelle heure de la journée et n'importe quel jour de l'année (il est possible d'aller chercher un corps sur la voie publique le 31 décembre à 00h00). Elles ne sont pas prévisibles comme les obsèques. D'autre part, la réquisition de police constitue pour beaucoup d'enquêtes l'acmé du sale boulot (Bonnet, 2016).

la gestion de ces particularités par l'entourage nourricier. La seconde recherche⁴ analyse les pratiques quotidiennes et plus particulièrement alimentaires à l'arrivée du premier enfant afin de comprendre et expliquer les adaptations parentales *pour* leur enfant et *par* leur enfant sur leurs propres pratiques. Ces deux terrains ont comme objectif commun d'analyser, à travers les pratiques alimentaires, les rôles et les ajustements sociaux dans le travail de « *care* alimentaire ». Cette notion permet de recouvrir simultanément le travail domestique, le travail parental et la capacité de prendre soin d'autrui dans la vie ordinaire (Rochedy, 2017). En effet lorsqu'un parent prépare le dîner, il est difficile de dissocier ce qui relève de la sphère domestique (faire la cuisine), parentale (faire à manger pour son enfant) et du *care* (faire à manger pour que son enfant soit en bonne santé). La responsabilisation parentale met en exergue les dimensions « matérielle » et « idéelle » (Godelier, 2010 [1984]) ou encore les compétences « techniques » et « émotionnelles » (Hochschild, 1983) de ce travail. La question de « la charge émotionnelle associée à la tâche d'élevage des enfants » (Gojard, 2010, 475) peut prendre deux formes. D'une part, elle peut apparaître dans les discours des parents à travers le désarroi « *je ne pensais pas que c'était aussi compliqué d'être parent* », l'amour « *l'allaitement, c'est le symbole de l'amour maman-enfant* » ou encore l'ambivalence des sentiments « *J'avais hâte qu'il soit là, on avait hâte qu'il soit là, mais on n'avait pas pensé au réveil de la nuit, au mal de dents, quand il est malade... On n'a pas pensé à tout ça en fait. Justement on a pensé qu'au bonheur que ça allait apporter, pas à tout ce qui allait venir avec* ». D'autre part, elle peut se manifester quand les parents « craquent » au cours de l'entretien et donnent à voir des émotions et/ou des sentiments. Sur ces deux terrains la question des affects était initialement impensée, mais elle devient progressivement un support de communication entre enquêtrice et enquêté.e. Ainsi, elle prend une place de plus en plus importante et s'adosse finalement aux questionnements sociologiques. Les parents d'enfants avec TSA, de la suspicion de diagnostic jusqu'à la prise en charge, prennent l'habitude de raconter l'histoire de leur enfant et de leur famille et des difficultés du quotidien aux cours des anamnèses. Afin de trouver du crédit auprès des professionnels et d'être considérés comme de « bons parents », ces derniers doivent trouver une juste mesure entre le « trop » (regard clinique) ou le « manque » (analyses grossières, réponses imprécises, etc.) d'informations (Borelle, 2017). Au cours de l'enquête, les parents d'enfant avec TSA associent la chercheuse au monde médical. Ils sont par conséquent sur le

⁴ Cette recherche qualitative s'inscrit dans le projet phare lancé en 2017 par le Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé (FFAS) dont l'objectif principal est une meilleure connaissance, au niveau individuel, des consommations alimentaires, des dépenses physiques et du sommeil des Français, et de la façon dont les comportements dans ces trois domaines et leurs effets sur la santé sont inter-reliés.

registre de la maîtrise des informations données. Un contrôle à déconstruire lors des entretiens réalisés afin de mieux appréhender la problématique de la gestion alimentaire cumulée aux troubles autistiques. À l'inverse, lorsque le terrain est réalisé auprès des « jeunes » parents d'enfant, là les émotions sont très prégnantes. Les mères comme les pères de l'enfant ont besoin de parler de ce nouveau statut et des changements qu'il engendre au quotidien : « *C'est un peu comme une psychanalyse, même si je n'en ai jamais fait* ».

Le questionnement sur le travail émotionnel du « *care* alimentaire » se construit sur les résultats de deux enquêtes qualitatives. Pour la recherche auprès des parents d'enfant avec autisme, dans la phase qualitative, la collecte de données a consisté en la combinaison d'entretien avec les parents et l'observation des pratiques alimentaires de leur enfant dans des lieux de prises en charge (hôpital de jour ou séjour adapté) afin d'appréhender à la fois les aspects culturel, social, nutritionnel, hédonique et économique de l'alimentation. Le matériau de cette enquête est constitué de 21 entretiens auprès de parents, plus particulièrement de mères, d'enfants avec TSA âgés de 5 à 13 ans et de 95 heures d'observations participantes. Pour le second terrain, une enquête ethnographique a été menée auprès de 16 familles (hétéro, mono et homoparentales) avec un seul enfant âgé de moins de 18 mois dans trois villes : Paris, Toulouse et Saint-Etienne. Pour chacune des familles, il a été réalisé dans un premier temps des entretiens individuels avec l'un et l'autre des parents, puis dans un second temps des entretiens avec les mêmes individus, mais cette fois-ci en couple, soit un total de 46 entretiens. En parallèle, des observations ont été réalisées dans chacune de ces familles (N = 16) au moment de l'approvisionnement, la préparation ou encore les temps du repas. Un terrain d'observation qui représente environ 70 heures.

2. Des problématiques, des terrains différents et pourtant des difficultés communes

A priori, Amandine ne s'intéresse pas aux affects et Thomas en a fait son objet de recherche. Pourtant, des difficultés semblables, voire identiques, apparaissent.

2.1 Des difficultés à appréhender la richesse affective

Quand nous cherchons à enquêter sur les émotions, une première difficulté peut apparaître dans le fait de définir ce à quoi renvoie la dénomination de telle ou telle émotion. Celle-ci implique des registres parfois très différents d'un individu à l'autre.

Thomas en a fait l'expérience directe lorsqu'il a élaboré un guide d'entretien renvoyant à une palette d'émotions qu'il souhaitait interroger sur ses terrains. L'idée était de demander à chaque

enquêté dans quelles situations il avait ressenti des émotions, comme la peur, la colère, la tristesse, le dégoût, la fierté, la joie, etc. Questionner l'émotion de colère à l'hôpital, par exemple, montre les difficultés qui se présentent. Chaque enquêté est capable d'évoquer des situations très différentes pour indiquer dans quelles circonstances s'exprime sa colère. À l'image par exemple de cette puéricultrice qui évoque la colère ressentie quand elle est confrontée à certains patients, comme les enfants maltraités. La colère éprouvée devant ce qu'elle estime être « *une injustice* » s'exprime à deux niveaux. D'une part, vis-à-vis des parents soupçonnés d'être les responsables de cette situation, mais contre qui elle ne peut décharger sa colère, car cela serait, dit-elle, « non professionnel » (leur culpabilité n'est pas à ce moment avérée). D'autre part, et par conséquent pourrait-on dire, elle exprime sa colère à l'égard de l'humanité, car elle est indignée de voir de telles situations. Dans un registre différent, une autre soignante manifeste sa colère envers l'institution hospitalière. Cette dernière ne lui permet pas de mener à bien les soins comme elle aimerait le faire. « *On n'a pas assez de temps, tu es toujours sous pressions. Il faut aller vite, aller vite, aller vite. Aujourd'hui, on n'a plus le temps de discuter avec le patient* ». Enfin, on peut évoquer aussi cette troisième infirmière qui indique une colère qu'elle ressent contre elle-même quand elle éprouve le sentiment de ne pas avoir été professionnelle en certaines situations. En l'occurrence, elle témoigne d'une colère égocentrée lors d'un soin d'un enfant en fin de vie. Elle a le sentiment de ne pas avoir assez soutenu émotionnellement les parents. Elle confie avoir l'impression d'avoir manqué à sa mission, d'avoir raté quelque chose.

Quant à Amandine, elle a rencontré les mêmes difficultés lorsqu'elle souhaitait mieux comprendre la « charge mentale »⁵ de la double gestion – autisme et alimentation – au quotidien dans les familles avec un enfant présentant des TSA (Rochedy, 2017, 2018). Couramment nommée aujourd'hui, la charge mentale met en exergue les valeurs, les aspects cognitifs, les contextes relationnel, affectif et émotionnel de la gestion du quotidien. Autrement dit, elle renvoie au travail d'organisation et de planification incontournable pour favoriser la bonne marche du foyer et répondre aux besoins de chacun des membres et notamment du ou des enfants. Dans le champ de la sociologie de l'alimentation, la dimension affective apparaît en filigrane à travers la gestion de l'alimentation qui découle d'un triple travail « d'acquisition-transformation, de relation et d'amour » (Vandelac et al., 1985). En effet, l'enquête analyse la

⁵ Cette notion est utilisée dès les années 1970 en sociologie, psychologie et ergonomie. En important le concept de l'ergonomie, Haicault utilise la notion de charge mentale pour rendre compte de la superposition de la gestion des espaces-temps de toute une famille. Dans l'immédiat, à court et à long terme, cela consiste à « organiser donc à faire tenir ensemble, les successions de charge de travail, de les imbriquer, de fabriquer des continuités : sortes de fondus enchaînés, de jouer sans cesse sur ce qui marche ensemble et ce qui est incompatible » (Haicault, 1984, 272).

variabilité de la charge mentale de ce travail de « *care* alimentaire » à travers les variables classiques telles que la situation familiale et l'activité professionnelle. Elle ouvre également un questionnement plus large en lien avec la monotonie de la tâche, la dépendance des enfants, mais aussi la gratification de ce travail. Sur ce dernier point, la variabilité de la dimension symbolique et par prolongement les sentiments et l'affection prennent tout leur sens. D'une part, les familles n'évoquent pas toutes et ne donnent pas à voir les mêmes éléments autour de cette gratification. Autour de la gestion de l'acte de nourrir et par prolongement de la charge mentale, les parents des milieux défavorisés reviennent généralement seulement sur des éléments tangibles (comme les difficultés d'enchaînement des différentes tâches), alors que les parents des milieux plus aisés vont au-delà de ces dimensions et parlent des liens affectueux entre eux et l'enfant (les sourires, la complicité) ou plus largement du sentiment de reconnaissance dans ce travail quotidien. Ainsi, dans certaines familles la dimension affective est présente, mais difficilement descriptible. D'autre part, lorsque cette gratification est évoquée, les situations sont très différentes. Les deux expériences ci-après sont racontées par deux mères avec des positions sociales élevées et permettent d'illustrer la variabilité de la charge mentale dans le travail de mère « nourricière ». La première dit « *Pendant le repas, un sourire, je craque et j'oublie que je suis fatiguée et préoccupée par les problèmes du moment* » alors que la seconde affirme « *Avec les troubles autistiques, les interactions sont difficiles et même impossibles pendant les repas. Je ne sais pas quand je lui fais plaisir. C'est dur pour une maman de ne pas savoir et c'est souvent que je pense que je suis une mauvaise mère* ».

Différents types d'expériences et de vécus de la colère ou de la charge mentale qui compliquent les choses dès que l'on veut comparer les expériences sociales empreintes d'affects. Pour autant, cette apparente difficulté peut se constituer en réalité comme un avantage. En regardant à quel point les émotions ne se limitent pas à une expérience particulière, nous distinguons la richesse de l'expérience émotionnelle et son aspect heuristique. Cet état de fait permet de montrer que le social ne se cloisonne pas. Les émotions peuvent certes exprimer une thématique particulière, mais elles rendent compte de la complexité cohérente du social. Quand un enquêté énonce une situation particulière, comme la colère ressentie à l'égard de certains usagers ou la gestion mentale d'une tâche par exemple, il l'exprime dans un rapport affectif à son travail professionnel ou parental, à ses proches (collègues, entourage familial, etc.) et à son institution, en bref à son environnement organisé ; ce que finalement, le discours d'autres enquêtés illustre. L'étude des émotions permet d'appréhender la complexité du social, parce que le ressenti et l'expression émotionnelle résultent d'une construction sociale complexe.

2.2 Faire avec les affects du terrain ou s'en défaire ?

Enquêter sur le terrain, de surcroît sur des terrains affectivement chargés, peut conduire l'enquêteur à se « faire prendre » (Favret-Saada, 1990) dans des rapports affectifs. Faire parler du quotidien éprouvant de parents ou celui de professionnels pour comprendre le social peut susciter des émotions chez l'enquêteur et le mettre dans une position délicate. L'aspect inconfortable de cette situation se manifeste parce que lui-même est amené à éprouver des affects similaires ou opposés, potentiellement déstabilisants, mais qu'il convient dans tous les cas d'interroger. Comme nous allons le voir dans les exemples mobilisés, cela s'est produit essentiellement dans des situations où la proximité sociale entre l'enquêté et l'enquêteur était forte. La distance faible renvoie à la question épineuse des projections ou des identifications sur le terrain (Memmi, Arduin, 1999).

Pour Thomas, cet exemple a eu lieu dans les pompes funèbres, où il y a passé un peu plus d'un trimestre au côté des enquêtés, en observation participante, donc à partager plus ou moins leur condition sociale. Certes, il convient de souligner que sa condition de croquemort-sociologue était temporaire : agent funéraire n'est pas son métier, il était d'emblée prévu qu'il y reste aux alentours d'un trimestre et il percevait un salaire en tant que doctorant contractuel et non comme agent funéraire. De fait, sa rémunération était indépendante de son activité dans le funéraire à la différence des enquêtés observés⁶. Cependant, et malgré son statut d'étranger au sein du groupe, des rapports d'amitié se sont noués au fil du temps, favorisés par deux éléments. D'une part, ils partageaient des caractéristiques sociales : ils étaient tous de jeunes hommes dont les centres d'intérêt coïncidaient souvent : l'entrée dans la vie professionnelle, le début de la parentalité, le concubinage, etc. D'autre part, le fait de vivre de concert des expériences émotionnellement fortes (obsèques ou réquisitions de police) a participé à les solidariser. Du début à la fin de son immersion, les agents funéraires observés expliquaient souvent, voire quotidiennement, avoir le sentiment d'être « exploités » par leurs employeurs. Selon eux, leurs patrons tiraient profit de leur méconnaissance du droit du travail pour leur faire faire des « choses en apparence douteuses » selon les dires des enquêtés. L'un d'eux relève d'ailleurs que « *les patrons n'embauchent que des jeunes qui ne connaissent pas trop le monde du*

⁶ Son statut administratif de doctorant allocataire (contrat doctoral unique de type 2) lui interdisait de percevoir une autre rémunération. Prétendre aux employeurs l'obligation légale pour lui de travailler gratuitement (sous forme de stage) a favorisé son entrée dans l'entreprise. Le contrecoup majeur a été d'être mis au ban par quelques employés vacataires considérant à juste titre qu'il prenait leur travail. Cette situation a pu être résolue non seulement en explicitant à ces derniers les conditions de la recherche, mais en cherchant également des solutions avec les employeurs dans l'organisation des tâches. En outre, le départ (prévu) d'un vacataire a permis de réduire l'impact de la présence du chercheur sur l'activité de chacun (si ce n'est le fait qu'un emploi n'a de fait pas été créé).

travail ». Ils exprimaient aussi l'idée qu'ils n'étaient pas rémunérés correctement, qu'ils étaient assez souvent maltraités, voire moralement harcelés. Il était par exemple demandé aux employés intervenant sur une réquisition de police d'essayer de « serrer les obsèques ». Cette expression peut se comprendre comme la tentative pour les agents funéraires de faire croire aux proches du défunt présents qu'il vaut mieux pour eux qu'ils laissent l'entreprise se charger des obsèques à venir. L'idée étant de les convaincre lors de la réquisition de police qu'il est inutile de chercher une autre entreprise pour réaliser les obsèques. Ainsi, en transformant une réquisition de police pour laquelle l'entreprise est rémunérée 500 € en futures obsèques, estimées en moyenne à 3000 €, l'entreprise s'assure une meilleure santé économique. Le problème pour les agents funéraires observés se pose quand les patrons les poussent à mentir aux familles en ne leur laissant guère croire qu'ils peuvent choisir l'entreprise qui réalisera les obsèques. Cette pression exercée par les employeurs sur les employés amenait souvent ces derniers à témoigner de conflits éthiques.

Au début donc, Thomas parvenait à considérer ces données comme un rapport social dans le travail entre deux groupes : celui des employeurs et celui des employés. D'ailleurs, lorsqu'il évoquait avec les employeurs ce type de plaintes (sous forme de données anonymes), ceux-ci ne reconnaissaient pas du tout cette réalité. Pour eux, le fait de « serrer les obsèques » est une stratégie commerciale comme une autre se justifiant sur deux points : Non seulement travailler à la bonne santé économique de l'entreprise concerne les salariés, mais en plus tenter de « serrer les obsèques », c'est pour les agents funéraires se former sur le tas aux pratiques commerciales leur permettant à terme d'évoluer peut-être vers le statut de conseiller funéraire (commercial dans le funéraire). Mais, chemin faisant, Thomas se sentait beaucoup plus proche de la réalité des agents que de celle des employeurs (il n'était pourtant pas payé et n'a été ni harcelé ni maltraité). Il en est même venu à motiver les agents funéraires pour qu'ils se syndiquent et qu'ils s'unissent pour défendre leurs droits. Le sentiment que son statut évoluait passant de sociologue à militant s'est imposé. Cela l'a conduit à interrompre son terrain, car les affects, l'amitié pour ses enquêtés, devenaient trop importants, trop envahissants.

Pour Amandine, c'est lors d'un entretien réalisé auprès d'une des mères sur les changements quotidiens à l'arrivée du premier enfant que la question des rapports affectifs enquêteur-enquêtée a été importante. Cette mère d'une petite fille âgée de 13 mois la reçoit seule à son domicile. Sa fille est à la crèche et son conjoint au travail à l'extérieur pour la matinée. Très rapidement au début de l'entretien, elle évoque l'ambivalence de l'arrivée d'un enfant en soulignant que c'est à la fois du bonheur, mais aussi de nombreuses peurs. Elle ajoute également

qu'elle est épuisée et qu'elle est « *à deux doigts du burn-out maternel* ». Sur ce terrain, ce n'était pas le premier parent à mentionner à Amandine les difficultés rencontrées au quotidien, l'isolement que procure l'arrivée du premier enfant et les ajustements nécessaires pour continuer une « *vie normale* ». Néanmoins, elle a conscience de sa « grande liberté émotionnelle » qu'elle évoque à travers ce qu'elle vit au quotidien en parlant successivement de son amour, de ses joies, de son agressivité, de ses craintes ou encore de sa tristesse pour ne citer que ces états émotionnels. À titre d'exemple, elle dit : « *Je suis assez contente de mon corps* », « *Et même si on l'aime[l'enfant], on ne peut pas dire qu'on est heureux* » ou « *En pleine nuit, j'étais épuisée et j'ai eu des pensées extrêmes. "Ta gueule, ferme ta gueule, elle ne va pas s'taire cette gamine". J'ai crié comme une folle et j'ai eu envie de la tuer, de l'étrangler. "Faites qu'elle meurt, qu'elle crève", comme je lui ai dit* ». Les sentiments forts sont donnés par l'enquêtée et sont parfois accompagnés de rires ou de larmes. Puis à la fin de l'entretien quand Amandine demande à cette mère de lui donner son ressenti face à cet exercice, elle explique que ce n'est pas simple et le fait d'avoir échangé plusieurs heures avec l'enquêtrice lui a permis de faire un bilan sur sa nouvelle vie. À ce moment de l'échange et avec un rire nerveux, elle se juge pathétique, elle a « *juste envie* » de prendre une corde et de se pendre. Alors que généralement les entretiens se terminent sur ces éléments de conclusion Amandine se demande comment réagir. Que faire ? Que dire ? Une multitude de questions émerge et fait naître également chez l'enquêtrice des émotions sur ce qu'elle provoque avec ses questions. L'entretien se termine, mais il est difficile pour Amandine de quitter le domicile. Elle s'inquiète et ne souhaite pas laisser la mère seule. Malgré le fait que la sociologue a connaissance que cette jeune mère est aidée par plusieurs professionnels de santé, elle montre une grande fragilité. Le dévoilement de ce mal-être extrême l'a fait culpabiliser et elle se retrouve elle-même affectée comme une « *caisse à résonance* » (Favret-Saada, 1990). Les échanges continuent de manière informelle pendant plus d'une heure afin d'attendre que le compagnon de l'enquêté rentre du travail pour déjeuner. À la suite de cet entretien, Amandine décide d'appeler plusieurs collègues, plus expérimenté.e.s, afin de savoir à la fois s'ils ou elles ont été confronté.e.s à des situations similaires et comment se positionner face à cela.

Ces deux exemples permettent de souligner combien et comment la dimension affective du terrain questionne le chercheur. Ici, deux méthodes différentes peuvent avoir les mêmes effets sur les émotions ressenties. D'un côté, nous sommes sur une immersion ethnographique de plusieurs mois et de l'autre côté, nous sommes dans le cadre de plusieurs entretiens sociologiques s'étalant sur quelques heures. Toutefois, il est notable que ces situations (s')

imposent au chercheur de se questionner non seulement sur la réception des affects des enquêtés, mais aussi sur ce que le chercheur en fait. La question est d'autant plus cruciale qu'Amandine et Thomas ont vécu un décalage entre ce qu'ils ont éprouvé sur le terrain et l'idéal de neutralité axiologique qu'ils voulaient appliquer à leur objet de recherche.

3. La neutralité axiologique et les conduites d'évitement et d'approche

Partant sur nos terrains et « armés » de nos formations sociologiques⁷, nous avons en tête certains principes fondamentaux. Entre autres, le principe durkheimien de traiter les faits sociaux comme des choses et de rompre alors avec nos prénotions (Durkheim, 1894). Certes, et quand bien même nous avons mis à distance le plus possible nos jugements de valeur à l'égard de nos objets, nous nous sommes rapidement rendu compte que la « bonne » ou « juste » distance était intenable parce qu'elle n'existait pas. Dire qu'il y aurait une « juste » ou une « bonne » distance à tenir d'emblée nous semble être une chimère. Cela dit, si nous considérons que la distance affective du chercheur à ses enquêtés et/ou ses objets est variable et que justement toute sa capacité heuristique réside dans cette variabilité, alors la distance devient juste. Elle le devient non seulement parce qu'elle permet de s'ajuster à la sensibilité du matériau sociologique, mais aussi parce qu'elle permet au chercheur de tenir une position éthique ; une position qui lui semble juste. Le chercheur trouve alors un équilibre entre engagement et distanciation (Elias, 1999) au gré de ce qui paraît sur le moment important (comme ne pas laisser seule l'enquêtée à la fin de l'entretien ou ne pas laisser transparaître des jugements de valeur à des discours extrémistes). Par prolongement, cela implique pour l'enquêteur de ne pas (re)nier ses affects. Nous voudrions ici, décrire quelques postures adoptées face à la problématique des affects du terrain.

3.1 Des conduites d'approches des états affectifs

Un aspect récurrent des trois terrains de Thomas repose sur le fait que les enquêtés semblent *a priori* très réceptifs à l'idée qu'un étranger puisse venir observer les difficultés émotionnelles auxquelles ils sont confrontés durant leur activité. Systématiquement, dès les premières rencontres, quand Thomas procédait à la phase exploratoire, les enquêtés expliquaient à quel point les émotions étaient présentes dans leur travail. Dans les pompes funèbres, on affirma que « *si tu n'as pas peur des morts, tu vas te régaler* ». Dans le service pédiatrique, on l'avertit : « *Dans le service, il y a des moments très durs, tout ce qui est fin de vie notamment* ». Ce fut

⁷ Néanmoins, nous sommes conscients que la « formation universitaire n'est en rien une préparation à la relation d'écoute, d'aide et à ses implications affectives, ni au processus de distanciation qu'elle impose » (Mulot, 2010, 98).

également le cas dans les services de police comme à la brigade de protection des familles, « *On nous appelle la brigade des cassos. Il y a beaucoup d'affects dans le service parce qu'on a vraiment du relationnel avec les usagers. On fait de la femme battue, du viol, de l'inceste... beaucoup d'affects, tu verras* ». En réalité, il semble que cette valorisation du terrain, par sa richesse et son intensité affective explicitée ainsi, a aussi pour objet de mettre en garde le sociologue quant au risque émotionnel auquel il s'expose. Et dès son immersion, il est soumis à un rite initiatique, à une forme de bizutage. Dans les pompes funèbres, ces rites ont consisté pour le chercheur à s'allonger dans un cercueil pendant que des agents funéraires simulaient sa fermeture. Le chercheur a dû promptement toucher des cadavres pour témoigner de compétences revendiquées par les professionnels eux-mêmes. Dans le service pédiatrique, il a été question très rapidement de faire inhaler au sociologue un gaz anesthésiant et de le piquer pour prélever des échantillons sanguins, en somme le placer dans la position des usagers. Dans la police, le bizutage est apparu dans la capacité du chercheur à s'exposer au dégoût que suscitent les cadavres, à assister à la détresse des familles auditionnées dans le cadre de l'enquête-décès, mais aussi à regarder les photos pédopornographiques que lui tend un policier de la brigade de protection des familles.

Pour Amandine, ces rites d'initiation ont été quelque peu différents, car son terrain sur les pratiques alimentaires des enfants avec TSA se trouvait à l'interface des parents et des professionnels de santé. Les échanges avec les professionnels de santé étaient primordiaux. Ils lui permettaient de mieux comprendre l'autisme et l'aider à entrer sur son terrain. À titre d'exemple, dès les premières interactions, les professionnels l'ont mise en garde des émotions que suscite l'autisme (controverses, souffrance familiale, etc.), peu consciente en amont du terrain. Dans une démarche constructiviste, afin d'être « prête » à questionner et à interagir avec les professionnels de santé et les parents sur les difficultés de la gestion des particularités alimentaires et des troubles autistiques, la chercheuse a souhaité acquérir une « poly-compétence » (Morin, 1990 ; Poulain, 2012). C'est ainsi qu'elle a réalisé 1) des observations de rencontres parents-professionnels au Centre Ressources Autisme ; 2) des lectures de témoignages de personnes avec un TSA ou de parents ou encore regardé des émissions télévisées ou de radio et 3) un Diplôme InterUniversitaire (DIU) « Autismes » pour se former et s'actualiser aux connaissances avec les professionnels de santé.

Ces initiations – qu'elles soient provoquées par les enquêtés ou que l'enquêteur en soit à l'origine – n'ont pas pour but de faire du chercheur un professionnel à part entière. Elles visent d'abord à éprouver sa capacité à faire face à la réalité émotionnelle du travail. Ce faisant, elles

permettent néanmoins de l'extraire du groupe des profanes, ceux qui n'ont que des fantasmes sur ces professionnels (Van Gennep, 1981). Mais dans ces mondes sociaux bouillonnant d'affects, parce que traversés sans cesse par des situations émotionnellement chargées, il est impossible d'anticiper quelle situation sociale observer. Parmi toutes celles qui vont se dérouler dans la journée, laquelle va être la plus intéressante pour la problématique du chercheur ? De fait, un nombre conséquent d'éléments se jouent simultanément et il est impossible pour le chercheur d'être partout à la fois. Le service pédiatrique est divisé par exemple en 4 secteurs où quatre équipes soignantes agissent simultanément. Les brigades de police sont décomposées en bureau où se déroulent en même temps des auditions, des discussions entre collègues, en bref autant d'espaces potentiellement intéressants pour un sociologue. Certes, l'enquêteur peut compter sur son « flair sociologique » (Beaud, 1996) pour sentir là où il faudra être, mais c'est une autre méthode sur laquelle Thomas a misé plus largement. Elle a consisté à être le plus transparent possible auprès des enquêtés pour les amener à devenir des collaborateurs à plein temps. L'idée étant qu'ils pensent au sociologue quand ils se doutent qu'une situation sociale sera susceptible de l'intéresser. Bien sûr, cela implique une certaine prudence quant au risque d'être instrumentalisé, d'être conscient du fait qu'on ne puisse lui montrer qu'une certaine réalité sélectionnée. Malgré le passage des rites initiatiques proposés et qui ont contribué plus ou moins à l'intégration du chercheur, une certaine désillusion est apparue sur le terrain. L'enthousiasme initial perçu chez les enquêtés laissa souvent sa place à une méfiance. Le sociologue est questionné sur sa prise de notes et sur ce qu'il va faire de tout cela. Certains enquêtés refusent qu'il les accompagne pour les observer dans une situation sociale particulière. Deux situations furent ainsi refusées à Thomas. D'abord, une audition à la brigade de protection des familles d'une jeune femme soupçonnée d'agression sexuelle sur mineurs. Le policier réalisant l'audition demande à Thomas de ne pas y assister. Puis ce fut une enquête-décès au quart-judiciaire où le brigadier en charge du dossier refusa que le sociologue l'accompagne sur le terrain. D'une manière générale donc, certains enquêtés étaient plus réticents que d'autres vis-à-vis de l'ethnographie de leur travail. La stratégie mise en œuvre fut simple : enquêter d'abord auprès des enquêtés disposés à la présence du sociologue. Au bout de quelques semaines d'immersion, un grand nombre d'enquêtés circonspects à l'origine firent remarquer au chercheur qu'il avait « oublié » de les interroger.

3.2 Au fur et à mesure des conduites d'évitement se mettent en place

Sur leurs terrains les deux chercheurs.e.s n'ont jamais évité d'observer une situation qui pouvait être « émotionnellement difficile ». Ils se pensaient suffisamment stables émotionnellement et

psychologiquement pour se confronter à l'épreuve des cadavres, de la mort, du handicap, de la souffrance, de la violence ou de la misère sociale. En outre, les enquêtés ou les « passeurs » dans les mondes sociaux étudiés les avaient dès le début de l'immersion conduits – à travers les échanges et la pratique – à cette exposition brutale de la réalité observée pour voir s'ils étaient en mesure de mener leur terrain à bien. Indéniablement, cela provoque des transformations non-envisagées, et affecte, plus ou moins profondément, le chercheur. De ce point de vue, nous ne pouvons donc pas parler de conduites d'évitement. Au contraire même, il s'agirait de dire qu'il convient d'être sur un maximum de situations difficiles pour tenter de cerner au mieux la nature même de l'objet émotionnel ou non étudié. À ce moment de notre réflexion, il importe de rappeler l'importance pour le chercheur de réfléchir *a priori* aux impacts de ce type d'immersion sur les enquêtés et sur lui. Cela, un peu à la manière dont Weber (1965) nous invite à réfléchir en amont de l'instruction de notre objet de recherche à notre rapport aux valeurs. Nous pourrions envisager dans cette perspective non seulement de nous interroger sur ce que nous pensons éprouver sur le terrain, mais aussi sur ce que nous risquons d'y laisser et de gagner émotionnellement entre le début et la fin de l'immersion.

En revanche, là où il y a pu avoir des évitements, c'est comme nous l'indiquions antérieurement, dans le fait de sentir qu'il fallait quitter ou ne pas prolonger le terrain parce que l'attachement affectif pour les enquêtés (ou pour seulement une partie d'entre eux) devenait trop important. Ce fut le cas sur les trois terrains de Thomas, mais de manière peut-être un peu plus prégnante dans les pompes funèbres. Quant à Amandine, ce fut le cas chez les jeunes parents « moins expérimentés » que les parents d'enfants avec TSA de parler des difficultés quotidiennes dans le domaine alimentaire. Dans les deux situations, cela peut potentiellement s'expliquer par la pratique de l'observation participante et la proximité sociale des enquêtés et de l'enquêteur. Toutefois, une autre conduite d'évitement s'est imposée : celle de limiter l'investigation pour ne pas faire souffrir les enquêtés. Quand le chercheur se retrouve, notamment en entretien, à évoquer avec les enquêtés des situations qu'ils ont vécues, qui ont éveillé d'intenses affects chez eux et que la remémoration que tente le sociologue réactive ces affects, il nous semble important d'être prudent. Que voulons-nous provoquer réellement ? Quelles conséquences sont issues de la pratique sociologique ? Nous nous sommes retrouvés dans un entre-deux. D'un côté, en rappelant des situations comme celles-ci et en permettant à l'enquêté de verbaliser, on peut éprouver le sentiment de lui permettre de « vider son sac ». Un père dit à Amandine « *ça fait du bien. Oui, c'est marrant effectivement. Ça fait réfléchir sur tout ce qu'on a fait, ou ce qu'on pourrait faire. On prend un peu de recul sur notre quotidien, sur notre vie de couple et de*

parents ». Cela est d'autant plus intéressant pour le sociologue qui récolte des pratiques sociales et des représentations qui en sont à l'origine. D'un autre côté, nous avons aussi éprouvé le sentiment de ne pas aider l'enquêté à vider son sac, mais plutôt, au contraire, de contribuer à l'appesantir émotionnellement. Dès lors, dans ces circonstances, il convenait d'oublier la nécessité de l'investigation et donc de couper court à des thématiques (quitte à les réinterroger plus tard) par respect pour nos enquêtés et par déontologie professionnelle. Dans tous les cas, ce matériau recueilli à chaud a été systématiquement analysé avec le regard « froid » de l'analyste. Ce temps de l'objectivation permet aussi de relier aux affects verbalisés, les mouvements du corps que le chercheur a pu percevoir et qui fixe aussi l'affectivité des enquêtés (Le Breton, 2004).

Conclusion : Une charte éthique de l'investigation sociologique des affects ?

Dans cette contribution, nous avons croisé le regard de deux chercheur.e.s qui se sont intéressé.e.s à la dimension affective de leurs terrains et qui ont été confronté.e.s à des difficultés similaires. L'expérience émotionnelle se produit chez les individus lorsqu'il y a une rupture de continuité dans l'interaction individu-milieu (Rimé, 2005). Autrement dit, les émotions éprouvées par un individu sont un indicateur que quelque chose se passe dans son environnement. Le sociologue n'échappe pas à cela. De surcroît, lorsqu'il est attentif à la dimension affective de son terrain. Il devient alors difficile de faire abstraction de ces questionnements délicats. Ce travail de co-écriture à travers deux expériences distinctes permet, de lancer des pistes de réflexion et non des méthodes à appliquer et ouvre à de nombreux questionnements. Nous croyons que s'il est possible de mettre en œuvre des principes méthodologiques très généraux – comme le fait de questionner en amont son rapport affectif au terrain, respecter ses enquêtés et leur sensibilité, se soumettre aux rites initiatiques, etc. – il ne convient pas de rechercher des méthodes précises à mettre en œuvre pour enquêter sur les aspects affectifs du terrain. Dans la mesure où traiter de la dimension affective de sa recherche mobilise nos propres affects, il incombe au chercheur de trouver personnellement la distance qu'il estime être la « bonne » pour travailler. Cela ne veut absolument pas dire qu'il doit être dans une objectivation totale de son terrain ou à l'inverse être totalement empreint de subjectivité, il convient d'éviter l'impasse du choix entre le piège de la compassion ou la déshumanisation des enquêtés (Goffman, 1968). Les affects étant selon nous un objet social à part entière, ils n'échappent pas aux règles du traitement sociologique (Bernard, 2017). Néanmoins et de par leur nature particulière, ils interrogent sur l'élaboration d'une « charte éthique » de l'investigation sociologique des affects. S'ils peuvent apparaître aujourd'hui

comme un objet sociologique légitime, il nous semble important de rappeler les enjeux méthodologiques délicats qu'ils soulèvent et la nécessité pour les chercheurs de s'interroger individuellement et collectivement (à l'image typiquement de cet ouvrage collectif) des effets de la pratique sociologique dans ce contexte.

Bibliographie

Beaud S., (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' « entretien ethnographique » », *Politix*, 35/9, 226-257.

Beaud S., Weber, F., (2008), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

Bernard J., (2017), *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris, Métailié.

Bonnet T., (2016), « La réquisition de police : L'acmé du sale boulot dans les pompes funèbres », in Memmi, D., Raveneau, G. & Taieb, E., (dir), *Le social à l'épreuve du dégoût*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 45-55.

Bonnet T., (2018), « Des émotions professionnelles dans la relation socio-éducative à l'hôpital et dans la police. Une construction collective et individuelle de l'intelligence émotionnelle », *Sociétés et jeunesse en difficulté* [en ligne], 20, mis en ligne le 30 septembre 2018, consulté le 12 octobre 2018 : URL : <http://journals.openedition.org/sejed/8552>

Borelle C., (2017), *Diagnostiquer l'autisme. Une approche sociologique*, Paris, Presses des Mines.

Damasio A.R., (2001), *L'erreur de Descartes*, Paris, Odile Jacob.

Durkheim E., (1894), *Les règles de la méthode sociologique*, Version numérisée par J-M Tremblay, dans le cadre de « Les classiques des sciences sociales » : <http://classiques.uqac.ca/>

Ekman P. (1989), « The argument and evidence about universals in facial expressions of emotion », in Wagner H., & Manstead A., (Dir), *Handbook of Social Psychophysiology*, New York, Wiley, 143-164.

Elias N., (1999), *engagement et distanciation : contribution à la sociologie de la connaissance ;* Avant-propos de Roger Chartier, Paris, Pocket.

Favret-Saada J., (1990), « Être affecté », *Gradhiva*, n°8, 3-9.

Godelier M. (2010[1984]), *L'idéal et le matériel pensée, économies, sociétés*, Paris, Flammarion.

Goffman, E., (1968), *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Gojard S. (2010). *Le métier de mère*, Paris, la Dispute.

Haicault M. (1984). « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, vol. 26, no 3, p. 268-277.

Hochschild A.R. (1983). *The managed heart: commercialization of human feeling*, Berkeley, University of California Press.

- Le Breton, D. (2004[1998]). *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Editions Payot & Rivages.
- Memmi D. & Arduin P., (1999), « L'enquêteur enquêté. De la « connaissance par cors » dans l'entretien sociologique », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 35, 131-145.
- Morin E., (1990), « Sur l'interdisciplinarité », in Carrefour des sciences. Actes du colloque du Comité national de la Recherche scientifique interdisciplinarité, Paris, Éditions du CNRS.
- Mulot S., (2010), « Le sida, le crack et l'hôpital aux Antilles françaises : chronique d'une recherche impliquée et impuissante », in VIH/sida Se confronter aux terrains. Expériences et postures de recherche, Paris, ANRS, 87-102.
- Niedenthal P.-M., Krauth-Gruber S. & Ric F., (2008). *Comprendre les émotions : Perspectives cognitives et psycho-sociales*, Wavre, Mardaga.
- Poulain J.-P., (2012). « Anthro-sociologie/Socio-anthropologie de l'alimentation », in Poulain J.-P.(Dir), *Dictionnaire des cultures alimentaires*, Paris, Presses universitaires de France, 86-92.
- Rimé B., (2005). *Le partage social des émotions*, Paris, Presses universitaires de France.
- Rochedy A., (2018). Note de recherche « Autismes et socialisations alimentaires. Particularités alimentaires des enfants avec un Trouble du Spectre de l'Autisme et ajustements parentaux pour y faire face », *ALTER: European Journal of Disability Research*, 12, 41-49.
- Rochedy A., (2017). « Bien sûr, il y aura encore des jours "avec" et des jours "sans". Autismes et gestions familiales des particularités alimentaires de l'enfance à l'adolescence », *Enfances, Familles et Générations*, 28 : <https://journals.openedition.org/efg/1752>.
- Tcherkassof A., (2008). *Les émotions et leurs expressions*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Vandelac L., Bélisle D., Gauthier A. & Pinard Y. (1985), *Du travail et de l'amour, les dessous de la production domestique*, Québec, Saint-Martin.
- Weber M., (1965), *Essais sur la théorie de la science*. Traduits de l'allemand et introduits par Julien Freud, Paris, Plon.